

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET PLAN MERCREDI

RENOUVELLEMENT

ETOILE SUR RHONE

2026-2029



La jeunesse au cœur du projet éducatif

Table des matières

1-INTRODUCTION	3
Engagement renouvelé	3
Les enjeux du PEDT pour la commune	4
Les enjeux du plan Mercredi	4
2-L'ELABORATION DU PEDT	5
La coordination du PEDT	5
La démarche concertée	5
Les différentes étapes du PEDT	6
La conduite participative	6
3-DIAGNOSTIC	8
Le contexte territorial et identité de la commune	8
Les enjeux démographiques et perspectives éducatives	9
La population	9
Les établissements scolaires de la commune	14
Présentation du service « Vie scolaire et animations »	17
Les structures d'accueil	19
Les atouts et leviers existants du territoire pour la mise en œuvre du PEDT	23
Les contraintes identifiées pour la mise en œuvre du PEDT	23
Les Chiffres Clés 2025	24
4-LA VISEE EDUCATIVE DU PEDT	26
Les thématiques choisies :	26
Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion	27
S'épanouir et prendre soin de soi	28
Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde	29
Agir pour son territoire et son environnement	30
5-LE PILOTAGE ET L'EVALUATION DU PEDT	31
La gouvernance du PEDT	31
L'évaluation du PEDT	32
6- ANNEXES	33
Offre éducative selon les différents temps d'accueil	33
Exemple de fiche activité	34
Fiche Evaluation	46
Plan Mercredi	48

1-INTRODUCTION

Engagement renouvelé

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et le plan Mercredi de la commune d'Etoile sur Rhône, mis en œuvre pour la période 2021/2024, sont arrivés à échéance. Dans le cadre de son renouvellement, la démarche engagée a nécessité des échanges complémentaires avec les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), qui ont formulé plusieurs demandes d'ajustements. A l'issue de ces échanges, un avenant d'un an a été proposé afin de prolonger le PEDT existant et de permettre un travail approfondi sur les différents axes d'amélioration identifiés. En particulier, une réflexion devait être menée autour de la concertation et du pilotage de la démarche, de la mobilisation et de l'implication des partenaires éducatifs, ainsi que des modalités d'évaluation du projet. En 2025, un nouvel avenant d'une durée d'une année a été accordé.

Les élus, les acteurs éducatifs et les partenaires locaux ont souhaité reconduire et renouveler le Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour la période 2026-2029, dans la volonté de poursuivre la dynamique engagée et de garantir une continuité éducative de qualité, cohérente et accessible à l'ensemble des enfants de la commune.

Toutefois, au-delà de la reconduction du dispositif, la collectivité a fait le choix d'engager un travail de réflexion renouvelé au sein du Comité de Pilotage (COPIL), dans une démarche participative et collaborative. Cette démarche vise à associer pleinement l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, afin de mieux prendre en compte la diversité des regards et des expertises, de partager les enjeux et les orientations du projet, de clarifier la place et le rôle de chacun, et de favoriser une mobilisation collective autour des objectifs éducatifs du territoire. Ainsi, ce renouvellement du PEDT s'inscrit dans une volonté de renforcer la coopération entre les différents partenaires et de construire une action éducative concertée, au service de l'épanouissement et de la réussite de tous les enfants.

Les enjeux du PEDT pour la commune

Le PEDT a pour fonction de répondre aux besoins éducatifs et de développement des enfants et des jeunes du territoire. Il structure l'offre éducative en tenant compte des spécificités locales.

Le Projet Educatif de Territoire rassemble, à l'initiative de la collectivité, tous les acteurs des domaines de l'éducation, de l'enfance, et de la jeunesse. C'est un outil de collaboration qui permet à tous les acteurs de coordonner leurs actions de manière à respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Ce renouvellement du PEDT a pour objectif de rechercher la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire. Il permet d'articuler les interventions, projets sur l'ensemble des temps de vie.

Les enjeux du plan Mercredi

Le plan mercredi est un élément du PEDT qui vient renforcer la complémentarité de l'école avec les temps d'activité proposés en périscolaire. Le plan mercredi a été mis en place suite au choix d'une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

C'est un label qui repose sur des engagements réciproques de la collectivité et des institutions représentées (DDCS, DSDEN, SDJES, CAF).

Le plan mercredi a pour vocation d'organiser un vrai temps d'activités complémentaires en lien avec les différents collèges. Il ne se limite pas à une simple fonction de garde : il s'inscrit dans une démarche éducative à part entière, avec des objectifs pédagogiques pensés pour accompagner le développement de chaque enfant

2-L'ELABORATION DU PEDT

La coordination du PEDT

Le Maire Françoise CHAZAL confie la responsabilité du suivi du PEDT à sa conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, Christine GONÇALVES CARDOSO, ainsi qu'à la directrice Générale des Services, Delphine COURSANGE et à la coordinatrice du projet, Cécile JEROME.



La démarche concertée

Tout au long du processus, la commune s'appuie sur les compétences de l'association STAJ AURA, implanté à Montélimar.

Le parcours éducatif d'un enfant est constitué, au sein d'une même journée, d'une succession de temps encadrés par différentes personnes, chacune ayant un rôle spécifique dans ce parcours. Pour faire de ce PEDT un véritable outil de collaboration au service de la continuité éducative, la ville a fait le choix de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative afin de mener la réflexion tout au long des étapes de construction du projet.

Les acteurs associés à cette démarche sont répartis en 5 collèges :



L'élaboration du PEDT s'est déroulée sur 4 mois, le calendrier n'ayant pu débuter qu'après l'installation du nouveau conseil municipal en mars 2026.

Une première réunion a réuni les élus et les responsables du secteur Vie scolaire et animation, au cours de laquelle les 4 thématiques du précédent PEDT ont été examinées :

Faciliter les acquisitions / s'inscrire dans une démarche de continuité éducative

Encourager l'autonomie, la curiosité et la coopération / aider au développement personnel

Favoriser l'ouverture aux autres et au monde / promouvoir l'inclusion, le respect des différences et la citoyenneté

Favoriser le développement global de l'enfant / prendre soin de son corps

À l'issue de ces échanges, il a été décidé d'enrichir ce socle par de nouvelles thématiques, notamment la prévention des violences, le développement durable et la prévention des risques, ainsi que d'intégrer la petite enfance et la jeunesse au sein du nouveau PEDT.

Les différentes étapes du PEDT

La phase de coordination, élaboration du PEDT :

Mardi 28 avril : Rencontre avec l'association STAJ AURA

Mardi 2 juin : Réunion interservices municipaux

Mardi 9 juin : Un comité de pilotage (COFIL) a eu lieu regroupant une trentaine de personnes, représentant les différents collèges d'acteurs (enseignants, ATSEM, équipe d'animation, délégués des parents d'élèves, élus, responsable des services municipaux, associations).

Une phase de récolte des informations a permis d'élaborer un diagnostic sur les caractéristiques de la commune.

Jeudi 2 juillet : Une première réunion du Comité Technique (COTECH) a permis d'analyser les données collectées lors du COFIL afin de reformuler les nouvelles thématiques souhaitées, les objectifs éducatifs et pédagogiques.

Jeudi 9 juillet : Une deuxième réunion du COTECH valide les thématiques, les exemples de fiche actions. Les participants échangent et construisent ensemble la méthode d'évaluation. Les membres du COTECH font une relecture de l'ensemble du document pour correction, modification éventuelle.

La phase de validation du PEDT :

Validation en conseil municipal le 15 septembre 2026.

Validation en commission par le Groupe d'Appui Départemental (GAD) de la Drôme, piloté par le SDJES, la DSDEN et la CAF, qui instruit le dossier. Le PEDT a une validité de 3 ans et commence dès la rentrée de septembre 2026. La validation par le GAD est rétroactive.

La conduite participative

La commune s'est appuyée sur des méthodes actives et participatives pour mener les réunions du COFIL. La volonté a été de faire des moments d'échanges et d'impliquer les différents acteurs.

1^{er} COPIL : le 09/06/2026

Objectif : s'imprégner du diagnostic de territoire et des 8 thématiques du projet.

Méthode : carte mentale

Les participants ont été invités à se répartir en groupe ; chaque groupe s'est positionné sur un ilot pour traiter les 4 thématiques du précédent PEDT et les 4 objectifs souhaités :

- Faciliter les acquisitions / s'inscrire dans une démarche de continuité éducative
- Encourager l'autonomie, la curiosité, et la coopération / Aider au développement personnel
- Promouvoir l'inclusion, le respect des différences et la citoyenneté / Favoriser l'ouverture aux autres et au monde
- Favoriser le développement global de l'enfant / Prendre soin de son corps
- Citoyenneté, égalité, respect et prévention des violences
- Santé, bien-être et pratique sportive
- Culture, patrimoine, numérique et ouverture au monde
- Développement durable, prévention des risques et résilience territoriale

Tous les groupes ont réfléchi sur les différents ilots, permettant de lister des actions.

1^{ère} Réunion de travail Comité technique (COTECH) : le 02/07/2026

Objectif : regrouper les actions en grandes familles pour élaborer les grands thèmes du COPIL

Méthode : travail de pointage, de lecture en groupe de 2 personnes, d'échange sur les actions.

Les participants ont regroupé les 8 thématiques en 4 grandes catégories, chaque catégorie a été déclinée en objectifs éducatifs, objectifs pédagogiques et actions possibles.

2^{ème} Réunion de travail Comité technique (COTECH) : le 09/07/2026

Objectif : élaborer et valider des fiches actions par thématique.

Méthode : pour chaque thématique, distingué les 3 périodes d'accueil et rédiger une fiche action (12 fiches au total) et élaborer ensemble un outil pour l'évaluation des actions.

2^{ème} Réunion Comité de Pilotage (COPIL) : le 29/09/2026

Objectif : présentation et appropriation du PEDT

Méthode : présentation aux 5 collèges et planification des actions avec mise en œuvre d'une frise chronologique. Déclinaison pour les différentes tranches d'âges.

3-DIAGNOSTIC

Le contexte territorial et identité de la commune

Située dans le département de la Drôme, au cœur de la vallée du Rhône et au sud immédiat de la préfecture de Valence, la commune d'Étoile-sur-Rhône bénéficie d'une situation géographique stratégique. Facilement accessible grâce à un réseau routier et fluvial développé, elle est pleinement intégrée à la communauté de communes de Valence Romans Agglo (54 communes, 223 000 habitants).



Étoile-sur-Rhône se distingue par un profil de territoire à la fois rural et dynamique, structuré autour de cinq grands atouts :

- **Une proximité et un lien social forts** : Une commune à taille humaine où la relation directe entre les habitants, les élus, le tissu associatif et les services municipaux favorise la cohésion sociale.
- **Une attractivité périurbaine affirmée** : Idéalement située à quelques minutes du pôle urbain de Valence, elle offre un cadre de vie équilibré, alliant la tranquillité de la vie rurale à l'accès direct aux bassins d'emplois, aux commerces et aux services de l'agglomération.
- **Un patrimoine historique remarquable** : Son centre ancien, ses remparts, ses places, ses fontaines et son église Notre-Dame forment une identité locale forte et préservée.
- **Un environnement naturel et agricole privilégié** : Les espaces agricoles et les paysages préservés y cohabitent harmonieusement, offrant un terrain propice aux activités de pleine nature et à la sensibilisation aux enjeux environnementaux.
- **Une dynamique associative et locale** : Un tissu de bénévoles et de structures particulièrement riche, qui impulse des pratiques sportives, culturelles, citoyennes et intergénérationnelles au quotidien.



Les enjeux démographiques et perspectives éducatives

Si Étoile-sur-Rhône présente le profil d'une commune en croissance, marquée par une présence familiale toujours forte, elle fait également face à une transformation progressive de sa structure par âges.

Ces évolutions démographiques, caractérisées notamment par une progression de la part des seniors, invitent la collectivité à adapter et à anticiper sa politique éducative. Le présent diagnostic vise ainsi à répondre à quatre défis majeurs :

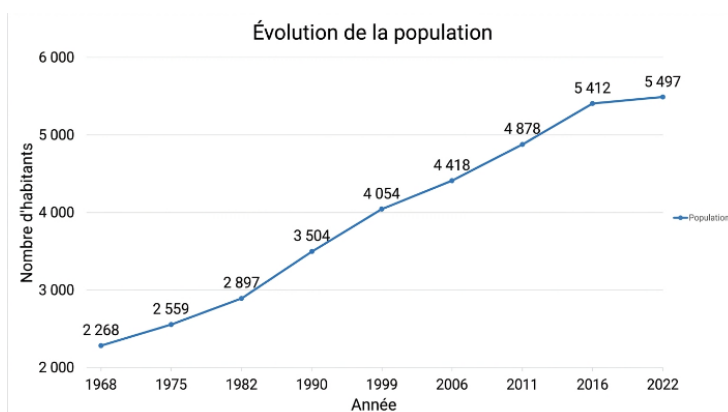
1. **Le maintien d'une offre globale et qualitative**, adaptée aux besoins des enfants et des familles.
2. **L'accompagnement continu des parcours éducatifs**, de la petite enfance jusqu'aux jeunes adultes.
3. **Le renforcement du lien intergénérationnel**, pour faire de la mixité des âges une richesse locale.
4. **L'ajustement des actions éducatives** au regard de l'évolution des effectifs scolaires et des attentes nouvelles des habitants.

À travers ce PEDT, l'ambition d'Étoile-sur-Rhône demeure de placer la qualité de vie, la solidarité et l'engagement au cœur de son action, afin d'offrir aux enfants et aux familles un environnement propice pour grandir, apprendre, s'épanouir et devenir des citoyens acteurs de leur territoire.

La population

Le diagnostic et l'analyse ci-après présentés s'appuient sur les données INSEE, chiffres de 2011/2022.

Carte d'identité de la population :



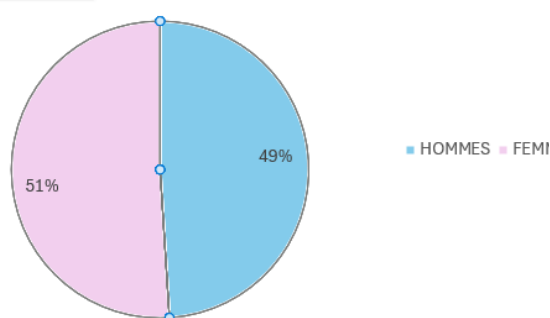
Selon les données de l'INSEE, la commune d'Étoile-sur-Rhône comptait :

4 878 habitants en 2011

5 497 habitants en 2022,

soit une augmentation de 619 habitants (+12,7 %) sur la période.

répartition hommes/femmes de la population
Zone de graphique



Répartition hommes/femmes

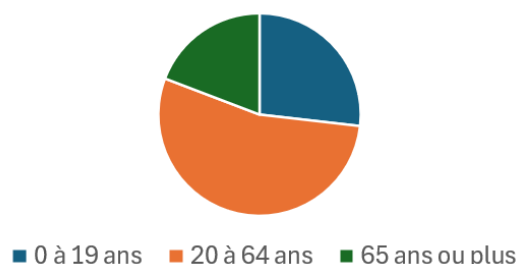
2691 hommes = 49% de la population
2806 femmes = 51% de la population

Répartition de la population par grandes tranches d'âges en 2022 :

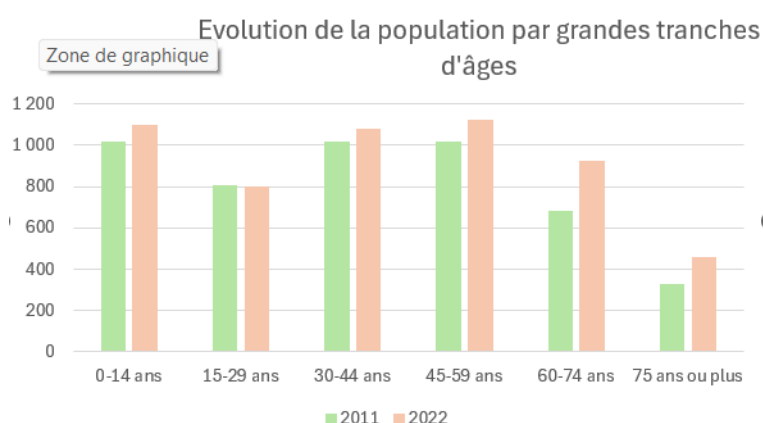
- *26.8% de la population a entre 0 et 19 ans.
- *54% de la population a entre 20 et 64 ans.
- *19.2% de la population a plus de 65 ans.

Âge	Hommes	Femmes	Total
Ensemble	2 691	2 806	5497
0 à 19 ans	761	713	1474
20 à 64 ans	1 445	1 523	2968
65 ans ou plus	485	571	1056

Répartition de la population par grandes tranches d'âge
Zone de graphique



Evolution de la population par grandes tranches d'âges :



L'évolution démographique montre une progression globale de la population, accompagnée d'un phénomène de vieillissement progressif.

La part des habitants âgés de 60 ans et plus augmente sensiblement : elle passe de 20,8 % en 2011 à 25,2 % en 2022. Cette évolution traduit une présence plus importante des seniors sur la commune, notamment avec une augmentation marquée des 60-74 ans (+241 habitants) et des 75 ans ou plus (+130 habitants).

La population des enfants et des jeunes reste néanmoins importante.

Les 0-14 ans représentent 20 % de la population en 2022, soit 1 101 enfants, un volume relativement stable en effectif depuis 2011 (+80 enfants), même si leur poids relatif dans la population diminue légèrement. Cette donnée constitue un élément essentiel dans le cadre du PEDT, car elle confirme la nécessité de maintenir une offre éducative adaptée aux besoins des enfants et des familles.

La tranche d'âge des 30-44 ans, correspondant notamment aux générations de parents avec enfants, reste également significative avec près de 20 % de la population. Elle connaît une légère progression en nombre d'habitants entre 2011 et 2022, ce qui témoigne de l'attractivité résidentielle de la commune.

En revanche, la tranche des 15-29 ans connaît une légère diminution en proportion (de 16,6 % à 14,6 %), pouvant s'expliquer par les départs liés aux études, à l'entrée dans la vie professionnelle ou aux mobilités résidentielles des jeunes adultes.

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle :

Groupe socioprofessionnel	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	3 838	100	4 186	100	4 460	100
Agriculteurs exploitants	50	1,3	30	0,7	25	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	179	4,7	197	4,7	258	5,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	350	9,1	410	9,8	419	9,4
Professions intermédiaires	664	17,3	676	16,2	833	18,7
Employés	606	15,8	681	16,3	539	12,1
Ouvriers	587	15,3	513	12,3	592	13,3
Retraités	896	23,4	1 120	26,8	1 240	27,8
Autres personnes sans activité professionnelle	506	13,2	558	13,3	554	12,4

La catégorie agriculteurs et exploitants a diminué de manière significative (-50% en 11 ans).

Les catégories artisans, commerçants, chefs d'entreprise et profession intermédiaire est en progression constante.

Les catégories ouvriers, employés est en diminution, respectivement -2 points et 3.7 points.

La catégorie des retraités enregistre une augmentation de +4.4 points.

Composition des familles en 2022 :

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	1 432	100	1 629	100	1 642	100
Couples avec enfant(s)	702	49,1	770	47,3	715	43,6
Familles monoparentales	159	11,1	188	11,5	221	13,5
Hommes seuls avec enfant(s)	16	1,1	39	2,4	49	3
Femmes seules avec enfant(s)	144	10	148	9,1	172	10,5
Couples sans enfant	570	39,8	671	41,2	706	43

Sur la commune, on peut constater en 2022, une équivalence entre les couples avec et sans enfant (43%)

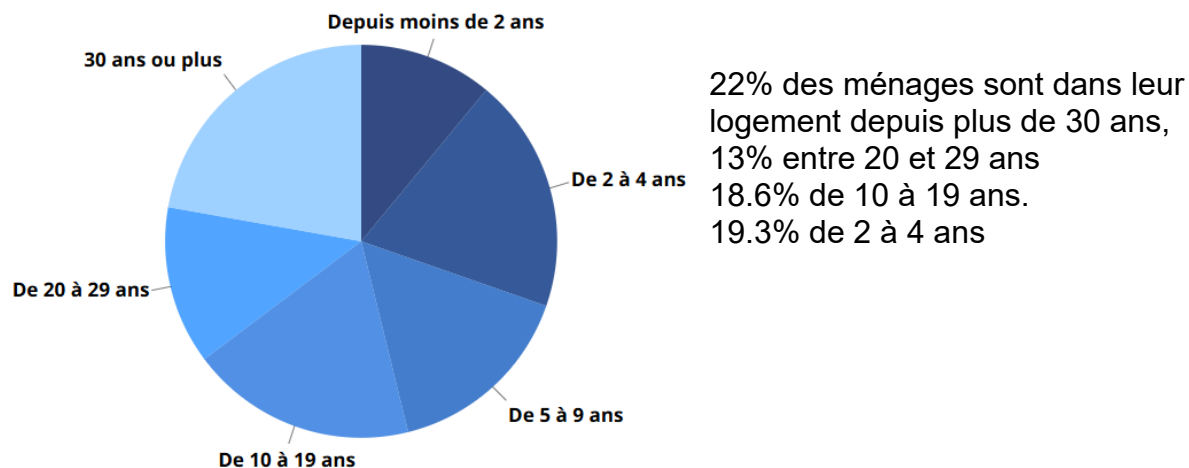
Le taux de familles monoparentales tend à augmenter au fil des ans, + 2 points en 11 ans.

Le Logement :

Catégorie de logement	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Ensemble	1 295	1 594	1 848	2 049	2 311	2 512
Résidences principales	1 176	1 467	1 685	1 906	2 143	2 301
Résidences secondaires et logements occasionnels	40	52	54	65	42	49
Logements vacants	79	75	109	78	126	161

Selon les données INSEE, le nombre de logements augmente sur la commune, sur l'ensemble des logements il y a quasiment le double en 32 ans ; particulièrement sur la résidence principale, avec une progression de 95%.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2022



Un fort ancrage territorial : avec 53,6 % des ménages installés depuis plus de 10 ans (dont 22 % depuis plus de 30 ans), Étoile-sur-Rhône se caractérise par une grande stabilité résidentielle. Cet ancrage historique témoigne d'une excellente qualité de vie qui retient les habitants, mais il confirme également le vieillissement progressif d'une partie de la population dont les enfants sont désormais grands. À l'inverse, l'arrivée continue de nouveaux résidents — illustrée par les 19,3 % de ménages installés depuis 2 à 4 ans — démontre l'attractivité soutenue de la commune.

Le coût de l'immobilier est élevé sur la commune (augmentation du prix au m² de 17% en 5 ans – *source squarehabitat*), il y a donc une réelle difficulté à s'installer sur la commune pour les jeunes ménages.

Focus sur l'enfance et la jeunesse :

Effectifs des écoles pour l'année scolaire 2025 / 2026 :

	ECOLES PUBLIQUES			ECOLE PRIVE	
	PRIMAIRE DE LA GARE	PRIMAIRE DU VILLAGE		PRIMAIRE SAINTE MARTHE	TOTAL
		élémentaire	maternelle		
Petite Section	12		36	12	60
Moyenne Section	8		32	18	58
Grande Section	10		41	11	62
CP	8	35		23	66
CE1	18	39		20	77
CE2	8	62		13	83
CM1	19	31		14	64
CM2	8	24		14	46
TOTAL PAR ECOLE	91	191	109	125	516
TOTAL GENERAL	516 élèves sur la commune				

Evolution des effectifs :

ECOLE	2019/2020	2021/2022	2023/2024	2025/2026	Statistiques
Ecole Maternelle Village	143	122	116	109	-23.78%
Ecole Elémentaire Village	265	245	206	191	-27.92%
Ecole Primaire Gare	109	115	93	91	-16.51%
Total établissements publics	517	482	415	391	-24.37%
Ecole privée Sainte Marthe	101	104	110	125	+23.76%
TOTAL des enfants scolarisés	618	586	525	516	-27%

Les établissements scolaires de la commune

La commune dispose d'une offre scolaire composée de quatre établissements, répartis entre enseignement public et enseignement privé, permettant d'accueillir les enfants du territoire de la maternelle à l'élémentaire.

Le secteur public comprend trois établissements :

L'école maternelle du village accueillait **143 élèves** durant l'année scolaire **2019-2020**. Les effectifs s'établissent à **109 élèves** pour l'année scolaire **2025-2026**, et une projection de 98 inscrits pour la prochaine rentrée scolaire (2026/2027), soit une diminution de 45 élèves sur la période observée.



L'école élémentaire du village comptait **265 élèves en 2019-2020** et accueille **191 élèves en 2025-2026**, enregistrant également une baisse significative de ses effectifs. Lors de la rédaction du PEDT, les chiffres de la rentrée 2026/2027 n'étaient pas consolidés mais l'école enregistre une fermeture de classe.



L'école primaire de la Gare, regroupe les différents niveaux scolaires, elle accueillait **109 enfants en 2019-2020** contre **91 élèves en 2025-2026**. Pour la rentrée 2026/2027, l'école aura un effectif de 85 élèves. Soit une perte de 24 élèves en 7 années scolaires.



Parallèlement, la commune dispose d'un établissement scolaire privé, **l'école Sainte-Marthe**, qui connaît une dynamique différente. Elle accueillait **101 élèves en 2019-2020** et compte **125 élèves en 2025-2026**, et comptera **162 inscriptions à la rentrée 2026/2027** soit une progression de 61 élèves sur la période.

L'analyse de ces données met en évidence une évolution contrastée des effectifs scolaires sur la commune. Depuis 2019-2020, les établissements publics enregistrent une baisse continue de leurs effectifs, tandis que l'établissement privé connaît sur la même période une progression. Ce différentiel ne peut être imputé au seul facteur démographique, celui-ci affectant en principe l'ensemble des établissements du territoire de façon comparable : il traduit également des choix de scolarisation des familles et des mobilités entre secteurs, dont les données disponibles ne permettent pas d'établir précisément les déterminants (*offre de proximité, organisation de la carte scolaire, attentes pédagogiques ...*).

Ces transformations constituent un élément important à prendre en compte dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, notamment afin d'adapter les actions éducatives, les modalités d'accueil périscolaire et les partenariats aux besoins évolutifs des enfants et des familles de la commune.

Présentation du service « **Vie scolaire et animations** »

Ce service compte **23 agents permanents**. Il est composé de la responsable, d'un adjoint, de 6 ATSEM, 9 animatrices (sur le temps périscolaire matin, temps méridien, soir) et 6 agents (animation, cantine et entretien des bâtiments scolaires).

Ce service gère :

- l'accueil de loisirs périscolaire du groupe scolaire du village (matin, temps méridien et soir)
- l'accueil de loisirs périscolaire du groupe scolaire de la gare (matin, temps méridien et soir)
- l'accueil de loisirs du mercredi qui se déroule dans les locaux dédiés au périscolaire sur le temps scolaire uniquement (les vacances sont gérées par la MJC)
- l'entretien des bâtiments scolaires du groupe scolaire du village (maternelle et élémentaire).

Sur les différents temps d'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), le service accueille tous les enfants y compris les enfants en situation de handicap :

- les enfants porteurs de handicap (reconnaissance MDPH),
- les enfants avec des PAI qui demandent une vigilance accrue de la part des animateurs (allergies, diabète, ...)
- les enfants en « situation difficile » (non reconnus mais avec des problèmes de comportement) qui demandent une prise en charge renforcée par les animateurs.

- Le service périscolaire

Ce service gère le fonctionnement quotidien de l'accueil des enfants le matin avant l'école pendant la pause méridienne et le soir après l'école

Ces accueils sont organisés dans des salles dédiées aux accueil périscolaires.

Ecole du village

- Maternelle 3 salles et une cour
- Elémentaire 4 salles et une cour

Ecole de la gare

- 1 salle 1 cour

L'accueil de loisirs périscolaire du village (matin et soir) est déclaré auprès de la jeunesse et sport et possède un agrément. Ce dispositif est conventionné avec la CAF.

De ce fait il y a une responsable (titulaire du concours animateur principal de la fonction public et BAFD), un responsable adjoint (titulaire d'un BPJEPS), 5 animatrices titulaire du BAFA, 1 animatrice titulaire du Cap petite enfance et un non-diplômé

- Le mercredi

Le service gère l'accueil des enfants le mercredi (uniquement temps scolaire) qui est un accueil périscolaire déclaré auprès de la jeunesse et sport composé d'un responsable BPJEPS, 4 animatrices BAFA et 1 animatrice CAP petite enfance.

Le service accueille tous les enfants scolarisé ou résidants sur la commune.

Ce dispositif est conventionné avec la CAF.

Accueil périscolaire : Heures de présence sur l'année 2025 :

	MERCREDI		PERI MAT		PERI ELEM		TOTAL
	- 6 ANS	+ 6 ANS	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	
JANVIER	639,5	786	154	1070	487	1826	4962,5
FEVRIER	393	618	113	810	383	1464	3781
MARS	506	599	122	878	418	1630	4153
AVRIL	518	537,5	115	780	361	1438	3749,5
MAI	703	831	143	878	417	1570	4542
JUIN	726,5	479,5	179	1084	513	1920	4902
JUILLET	176,5	197	29	138	79	216	835,5
AOÛT							0
SEPTEMBRE	843	820	270	1080	544	2102	5659
OCTOBRE	630	686	173	622	341	1160	3612
NOVEMBRE	875,5	851	222	830	459	1650	4887,5
DÉCEMBRE	555	678	153	670	383	1372	3811
							0
TOTAL	6566	7083	1673	8840	4385	16348	44895
	13649		10513		20733		44895

Evolution du nombre d'heures d'accueil :

	2021	2023	2025
PERISCOLAIRE			
+ 6 ans	23 819	24 216	20 733
- 6 ans	10 234	11 353	10 513
MERCREDI			
+ 6 ans	6 352	7 684	7 083
- 6 ans	4 019	5 068	6 566
Nbre enfants accueillis	152	358	335

Les structures d'accueil

de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sur la commune

La commune dispose d'une offre diversifiée en matière d'accueil du jeune enfant, avec quatre structures dédiées à la petite enfance. Ces équipements constituent un premier maillon essentiel du parcours éducatif de l'enfant et participent pleinement à l'accompagnement des familles ainsi qu'à la continuité éducative sur le territoire.

L'offre d'accueil repose sur plusieurs structures aux capacités complémentaires :

La crèche Graine d'Étoile (crèche intercommunale), structure accueillant jusqu'à **45 enfants**, constituant l'équipement d'accueil collectif le plus important de la commune ;

La crèche des Petits Chaperons Rouges (crèche privée), qui propose une capacité d'accueil de **10 places** ;

La crèche Les Petits Charrons (crèche privée d'entreprise), avec une capacité de **20 places** ;

La crèche Les Min'Hiboux (crèche privée), qui dispose de **14 places d'accueil**.

Les assistantes maternelles agréées au nombre de 16 en activité sur la commune disposent de 62 places d'accueil. Les assistantes maternelles se réunissent au Relais Petite Enfance de Portes les Valence animé par Valence Romans Agglo.



Crèche Graine d'Etoile



Crèche les petits Chaperons rouges



Crèche les P'tits Charrons



Crèche les Min'Hiboux

Ces structures permettent de répondre aux besoins des familles en proposant différents modes d'accueil adaptés aux jeunes enfants, tout en favorisant leur socialisation, leur éveil et leur développement dans un cadre sécurisé et adapté à leur âge.

Au-delà de leur mission d'accueil, ces établissements jouent un rôle important dans la construction du lien entre les familles, les professionnels de la petite enfance et les autres acteurs éducatifs du territoire. Ils contribuent ainsi à créer une continuité entre les différentes étapes du parcours de l'enfant, de la petite enfance jusqu'aux temps scolaires et périscolaires.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, ces structures représentent des partenaires privilégiés pour renforcer les passerelles éducatives, favoriser la cohérence des pratiques et associer davantage les acteurs de la petite enfance aux réflexions collectives autour des besoins des enfants et des familles.

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Étoile-sur-Rhône

Un partenaire engagé au service de l'enfance, de la jeunesse et des familles



La **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Étoile-sur-Rhône** est un acteur associatif essentiel de la vie locale et un partenaire privilégié de la commune. Elle participe activement à la mise en œuvre des actions en direction des enfants, des jeunes et des familles à travers des projets éducatifs, culturels et de loisirs.

La MJC est conventionnée avec les communes d'Étoile sur Rhone et Beauvallon. Elle possède un agrément « **Jeunesse Education Populaire** » et un agrément « **Espace de Vie Social** » signé avec la Caf de la Drôme.

Dans le cadre de son partenariat avec la commune, la MJC assure notamment :

- L'accueil de loisirs des enfants pendant toutes les vacances scolaires ;
- L'accompagnement des jeunes de 11 à 17 ans à travers le **QG Jeune**.
- Un accès libre à la ludothèque.

L'accueil de loisirs : un service essentiel pour les familles

La MJC accueille les enfants durant les périodes de vacances scolaires dans un cadre éducatif, ludique et sécurisé. Les équipes d'animation proposent des activités adaptées favorisant la découverte, l'autonomie, la créativité et la vie collective.

Les actions proposées comprennent notamment :

- activités sportives, culturelles et artistiques ;
- jeux collectifs ;
- sorties et animations ;
- temps de découverte et de partage.

Évolution de la fréquentation de l'accueil de loisirs

Année	Enfants accueillis	Heures de présence	Jours/enfants
2021	278 enfants	38 633 heures	4 829 jours
2023	306 enfants	39 472 heures	4 934 jours
2025	381 enfants	42 058 heures	5 257 jours

Entre 2021 et 2025, l'accueil de loisirs connaît une progression significative :

- +103 enfants accueillis ;
- +3 425 heures de présence ;
- +428 jours/enfants.

Ces données témoignent de l'importance de ce service pour les familles et de l'attractivité des actions proposées.

Le secteur jeunesse : le QG Jeune, un espace dédié aux 11-17 ans



Le **QG Jeune** est un lieu d'accueil, d'échange et d'accompagnement destiné aux adolescents de **11 à 17 ans**. Il permet aux jeunes de se retrouver dans un espace adapté à leurs besoins, de participer à des activités, de construire des projets et de développer leur autonomie.

À travers le QG Jeune, la MJC accompagne les adolescents dans :

- leurs projets individuels et collectifs ;
- l'accès aux loisirs et à la culture ;
- la découverte de nouvelles activités ;
- la prise d'initiatives et la participation à la vie locale.

Évolution de la fréquentation du QG Jeune

Année	Jeunes accueillis	Heures de présence
2021	94 jeunes	8 403 heures
2023	115 jeunes	8 574 heures
2025	81 jeunes	7 061 heures

Après une progression entre 2021 et 2023, la fréquentation du QG Jeune reste un point d'appui important pour l'accompagnement des adolescents du territoire, avec plusieurs milliers d'heures d'accueil et d'animation réalisées chaque année.

Une action éducative au service du territoire

À travers l'accueil de loisirs et le QG Jeune, la MJC contribue pleinement à la politique enfance-jeunesse portée par la commune d'Étoile-sur-Rhône.

Elle favorise :

- l'accès aux loisirs pour tous ;
- l'accompagnement des familles ;
- le développement de l'autonomie des jeunes ;
- le lien social et le vivre-ensemble ;
- l'engagement des habitants dans la vie locale.

La MJC est ainsi un acteur incontournable de l'éducation populaire et du dynamisme communal avec des actions en directions de tous, (Ludothèque, Animation de quartiers, Ateliers parents enfants, Spectacles)

Le QG Jeune dispose d'un accueil PRAPJ (Point Relais d'Accompagnement des Projets des Jeunes) conventionné avec la Caf de la Drôme.

Informations pratiques

📍 **Maison des Jeunes et de la Culture d'Étoile-sur-Rhône**

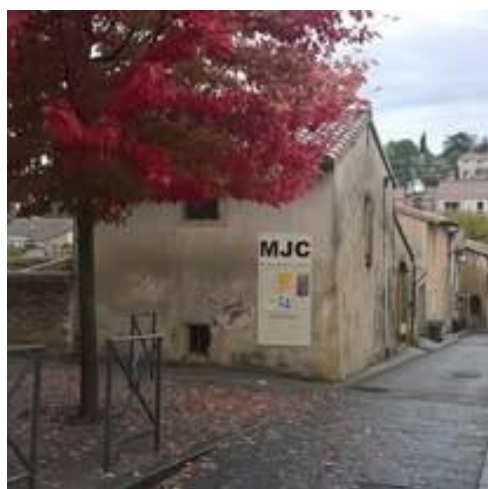
7 bis rue Cachonne

26800 Étoile-sur-Rhône

☎ Téléphone : 04 75 60 64 73

✉ Email : mjcetoile26800@gmail.com

🌐 Site : www.mjcetoilesurrhone.com



Les atouts et leviers existants du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

- Un patrimoine communal riche et diversifié avec de nombreux équipements culturels et sportifs de qualité.
- Une volonté politique de permettre à chaque jeune d'accéder à des activités culturelles et sportives, de s'informer et de participer à la vie de la commune (CME, chéquier 3 étoiles, CMET).
- Une longue expérience de partenariat entre associations et commune.
- Des personnels formés et qualifiés dans le domaine de l'animation.

Les contraintes identifiées pour la mise en œuvre du PEDT

Le PEDT réaffirme la place essentielle des services municipaux en tant qu'acteurs éducatifs de premier plan, au-delà de leur seule fonction d'animation ou de logistique.

L'ambition partagée est de concrétiser une véritable alliance éducative territoriale, garantissant une cohérence globale pour l'enfant entre ses différents temps de vie.

Face aux réalités et à la complexité de la mise en œuvre sur le terrain, le comité de pilotage s'engage à renforcer les espaces de dialogue et de co-construction entre les équipes enseignantes, les agents municipaux et les partenaires locaux.



Les Chiffres Clés 2025



LE PUBLIC

105 enfants accueillis au sein des structures petites enfance et chez les assistantes maternelles agréées.

516 enfants scolarisés dans les écoles primaires de la commune

180 maternelles

336 élémentaires

81 jeunes fréquentant l'espace jeunesse

650 jeunes scolarisés au sein du collège de secteur

LES ETABLISSEMENTS

Les structures petites enfance :

La crèche des Petits Chaperons Rouges : 10 places ;

La crèche Graine d'Étoile : 45 places

La crèche Les P'tits Charrons : 20 places

La crèche Les Min'Hiboux : 14 places

Les écoles

Ecole primaire de la gare : 91 élèves

Ecole maternelle du village : 109 élèves

Ecole élémentaire du village : 191 élèves

Ecole primaire Sainte Marthe : 125 élèves

SOIT 1352 enfants et jeunes, au total, concernés par le PEDT

LES EQUIPES EDUCATIVES

17 personnels permanents d'animation périscolaire

6 agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Equipe MJC : 1 directeur, 3 salariés et de nombreux animateurs en période de vacances scolaires (entre 11 et 27)

De nombreux professionnels de la Petite Enfance

20 personnels de l'éducation nationale

6 enseignants de l'école privée

LES SERVICES ASSOCIES

5 Agents restauration scolaire – prestation de service auprès de Sud Est Restauration

15 Agents des Services Techniques municipaux

3 Agents de Police Municipale

LE TISSU ASSOCIATIF

64 associations dont :

18 associations sportives

17 associations culturelles

13 associations à caractère social

4-LA VISEE EDUCATIVE DU PEDT

Les thématiques choisies :

Pour mener la réflexion des participants, la commune a fait le choix de 4 thématiques servant de base de travail aux réunions du COPIL.

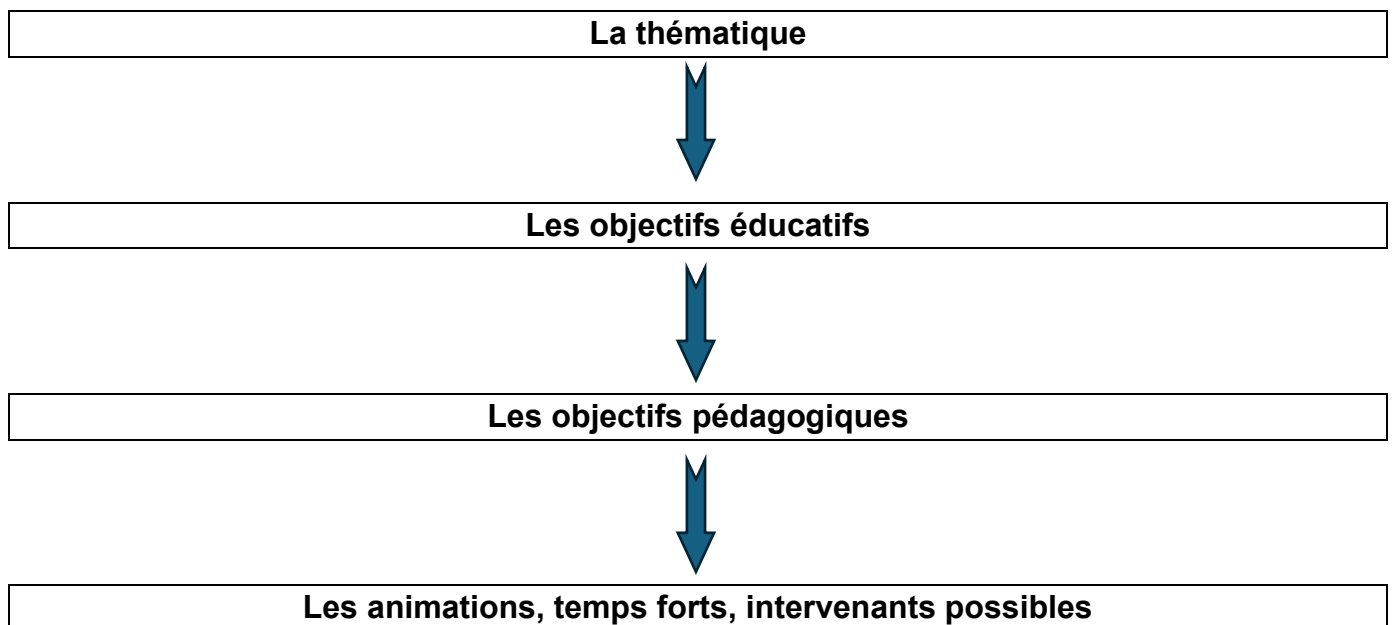
Ces thématiques sont issues du projet :

- Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion
- S'épanouir et prendre soin de soi
- Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
- Agir pour son territoire et son environnement.

Les objectifs éducatifs et les animations possibles

Pour davantage de clarté de lecture, il a été fait le choix de présenter le résultat abouti de l'élaboration concertée du PEDT par thématique.

Chaque thématique est présentée de façon détaillée :



Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion



Objectifs éducatifs :

- Promouvoir l'inclusion, le respect des différences et la citoyenneté
- Favoriser l'ouverture aux autres et au monde
- Développer et renforcer la coéducation entre les familles, les associations et les institutions.

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles (éducation à la vie affective, respect de l'intimité, consentement, rapport au corps qui change)
- Développer l'empathie, l'écoute et la gestion des émotions
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Créer des liens intergénérationnels
- Libérer la parole des jeunes, rassurer les parents, conseiller sans juger, gérer la communication entre les différents acteurs de l'enfant
- Transmission du devoir de mémoire, transmission de valeurs, respect.

Animations possibles :

- Café des parents (thématique harcèlement, numérique...)
- Conseil municipal des enfants (CME)
- Débat citoyen
- Ateliers théâtre / danse autour des émotions
- « Maison des familles » avec plusieurs associations (FCPE, MJC?)
- Intervention sur l'éducation à la vie affective et sexuelle
- Jeux de rôle sur le respect de l'intimité et le consentement.
- Programme « Colosse aux pieds d'argile » (violences sexuelles dans le sport)
- Ambassadeurs dans les écoles contre le harcèlement
- Malles pédagogiques (union des MJC)
- Ateliers langage/oralité, Snoezelen, yoga
- Création d'un « banc de l'amitié » pour éviter les isolements
- Sensibilisation au handicap par le théâtre (théâtre des collines, ADAPT)
- Journée olympique inclusive : atelier de sensibilisation au handicap
- Activités intergénérationnelles (lecture, poèmes, repas partagé, pétanque, jeux)

Voir annexe exemples de fiches activités

S'épanouir et prendre soin de soi



Objectifs éducatifs :

- Favoriser le développement global de l'enfant (physique, psychique et affectif)
- Prendre soin de son corps
- Développer l'autonomie et la confiance en soi.

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à connaître son corps, ses capacités, ses besoins et ses limites (motricité, alimentation, sommeil)
- Sensibiliser à l'hygiène et au respect du corps de l'autre
- Encourager l'activité physique et les temps de repos
- Développer la notion de consentement et l'estime de soi, droit à l'erreur, dédramatiser l'échec.
- Sensibiliser à l'usage des écrans, à la santé mentale.

Animations possibles :

- Interventions dans les clubs sportifs, kiné et nutritionniste
- Ateliers danse (Cie Transit) à l'écoute de son corps
- Sensibilisation aux perturbateurs endocriniens
- Lien intergénérationnel avec une résidence sénior ou association
- Ateliers alimentation et équilibre alimentaire parents/enfants
- Atelier autour du corps et de l'adolescence (infirmière, éducatrice menstruelle)
- Dépistages ARS/PMI, orthophoniste, dentiste, sophrologie
- Sortie piscine

Voir annexe exemples de fiches activités

Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde



Objectifs éducatifs :

Encourager l'autonomie, la curiosité et la coopération
Favoriser l'ouverture aux autres et au monde
Développer l'ouverture culturelle

Objectifs pédagogiques :

- Faire découvrir le patrimoine local, les sciences, les arts et les cultures différentes
- Développer l'esprit critique notamment face aux écrans et aux réseaux sociaux (sensibilisation des jeunes et des parents)
- Stimuler la curiosité, l'imaginaire et la créativité
- Valoriser la lecture, l'expression orale et artistique (expression corporelle, imaginaire, créativité). Encourager les projets coopératifs.

Animations possibles :

- Découverte de la ville sous forme de jeux (MJC, ludothèque)
- Partenariat avec la médiathèque et la ludothèque
- Découverte du patrimoine local (Chappe, Calabert, Rhône)
- Visites de musée et expositions aux Clévos
- Temps d'échange sur les dangers des écrans et réseaux
- Atelier de décryptage des images et fausses informations
- Journée découverte des cultures, intervenants de cultures différentes, cuisine...
- Printemps des poètes (en plusieurs langues)
- Conférence et journée sans écran (EDUC ECRANS, APEL)
- Cinéma de plein air, vidéo club, chemin des artistes
- Ateliers parents/enfants culturels et artistiques
- Ecole de musique inter-communale

Voir annexe exemples de fiches activités

Agir pour son territoire et son environnement



Objectifs éducatifs :

- Faciliter les acquisitions et s'inscrire dans une démarche de continuité éducative
- Encourager la citoyenneté et le respect de l'environnement
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable
- Favoriser l'engagement citoyen et la responsabilité individuelle et collective.

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser à la qualité de l'air, au tri des déchets, et aux écogestes
- Faire connaître les risques majeurs et le patrimoine naturel.
- Promouvoir les déplacements doux et l'alimentation locale
- Développer le respect de la nature et de l'environnement

Animations possibles :

- Nettoyage des bords de La Véore et de la rivière
- Journée de la qualité de l'air et fresque de l'air (ATMO Auvergne-Rhône-Alpes), Pedibus
- Tri des déchets et achats de produits locaux à la cantine scolaire
- Mise en place de la pesée des restes alimentaires à la cantine (lutte gaspillage)
- Mise en place d'une collecte d'eau potable non utilisée pour arroser les plantes.
- Visite des Ramières à Alex, animation nature (MJC)
- Spectacle jeune public suivi d'un atelier-échange (spectacle Traces, Théâtre des Collines, Cie Transit)
- Fête du vélo, journée sans voiture, valorisation du pédibus
- Fresque du climat
- Fabrication de nichoirs et hôtels à insectes
- Ateliers risques majeurs avec la Police municipale et la Gendarmerie
- Tri sélectif (SYTRAD), ADEME
- Découverte de la nature (parc de Lorient), partenariat LPO Drôme
- Apprentissage du déplacement en bus (citea)

Voir annexe exemples de fiches activités

5-LE PILOTAGE ET L'EVALUATION DU PEDT

La gouvernance du PEDT

Schéma de gouvernance :

Le comité de pilotage (COPIL) : orienter, suivre, évaluer - **1 réunion par an**

Participants :

Tous les collègues acteurs (enseignants, ATSEM, équipe d'animation, responsables de restauration scolaire, délégués des parents d'élèves, élus, responsable de services municipaux, associations).

Partenaires associés :

STAJ AURA, Groupe d'appui départemental

Rôle :

Définit les intentions éducatives, assure un suivi des objectifs, réalise l'évaluation intermédiaire et finale.

Le comité technique (COTECH) : piloter, coordonner, accompagner - **2/3 réunions par an**

Participants :

Service Vie Scolaire et Animations, DGS, coordinatrice PEDT, directeur et animateur MJC, représentant du secteur enfance.

Rôle :

Coordonne la mise en œuvre des actions sur le terrain, prépare les réunions COPIL, et soutient les équipes dans la conduite du projet.

Collecte au cours de l'année les fiches évaluation des actions pour faire des synthèses par thématique.

L'évaluation du PEDT

Cette évaluation repose sur deux approches complémentaires : une évaluation quantitative et une évaluation qualitative.

Une évaluation quantitative

L'évaluation quantitative permet de mesurer le niveau de déploiement du PEDT à travers des données objectives recueillies tout au long de l'année.

Les principaux indicateurs suivis sont notamment :

- le nombre d'actions mises en œuvre ;
- le nombre d'enfants et de jeunes bénéficiaires ;
- la répartition des actions par thématique du PEDT ;
- la fréquence des animations et projets proposés.

Ces éléments permettent de suivre l'activité du PEDT et de s'assurer de la diversité de l'offre éducative proposée sur le territoire.

Une évaluation qualitative

L'évaluation qualitative vise à apprécier la qualité des actions mises en œuvre et leur contribution aux objectifs éducatifs du PEDT.

À l'issue de chaque action ou projet, les équipes sont invitées à renseigner une fiche d'évaluation commune (cf. annexe) construite autour de critères simples et partagés.

Cette grille permet notamment d'apprécier :

- l'atteinte des objectifs (éducatifs et pédagogiques) ;
- la participation et l'implication des enfants ;
- la qualité du vivre ensemble et de la coopération ;
- la prise en compte de tous les publics, dans une logique d'inclusion ;
- le développement de l'autonomie, de la curiosité et de l'engagement des participants ;
- l'adéquation des moyens mobilisés (organisation, matériel, ressources humaines) ;
- les points forts de l'action et les pistes d'amélioration ;
- le retour des participants (enfants, jeunes, intervenants, parents, ...).

Une attention particulière est portée aux observations des équipes éducatives, des partenaires, des familles et, lorsque cela est possible, à la parole des enfants et des jeunes. Ces retours constituent une source essentielle pour apprécier les effets réels des actions menées.

Un suivi partagé

Le suivi du PEDT est assuré tout au long de sa mise en œuvre par les services de la collectivité, en lien avec les partenaires éducatifs, par le COTECH.

Les résultats des évaluations sont présentés régulièrement au comité technique.

Ils permettent :

- d'identifier les actions les plus pertinentes ;
- de mutualiser et d'échanger sur les pratiques qui fonctionnent ;
- de repérer les éventuelles difficultés rencontrées ;
- d'ajuster les modalités de mise en œuvre lorsque cela est nécessaire ;
- de faire évoluer les actions afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

Cette démarche d'évaluation constitue un véritable outil d'aide à la décision. Elle garantit que le PEDT demeure un projet vivant, évolutif et partagé, au service de la réussite, de l'épanouissement et du parcours éducatif de tous les enfants et les jeunes du territoire.

6- ANNEXES

Offre éducative selon les différents temps d'accueil

Semaines scolaires

<i>PUBLIC</i>	<i>Périodes</i>	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	MERCREDI
Petite enfance		Accueil en structure				
Maternelles & Elémentaires	7h15-8h30	Service municipal – accueil périscolaire du matin Dans les locaux du périscolaire Encadré par équipe animation			Accueil de loisirs pour les 3/13 ans de 7h30 à 18h30 Dans les locaux du périscolaire Encadré par l'équipe animation	
	8h30-11h30	TEMPS SCOLAIRE DE CLASSE				
	11h30-13h30	Service municipal – pause méridienne Temps de repas et temps libre encadré par équipe animation				
	13h30-16h30	TEMPS SCOLAIRE DE CLASSE				
	16h30-18h30	Service municipal – accueil périscolaire du soir Dans les locaux du périscolaire Encadré par équipe animation				
Jeunesse (Collège et lycée)	16h-18h30	MJC QG Mardi/jeudi/vendredi Accueil libre des jeunes ou projets (sorties, réunions, ...) + programmes mensuels d'animations (ateliers, sorties...)			MJC Accueil le mercredi et le samedi de 14h à 18h	

Vacances scolaires

<i>PUBLIC</i>	<i>Périodes</i>	VACANCES SCOLAIRES
		<i>Du lundi au vendredi</i>
<i>Petite enfance</i>	<i>7h30-18h</i>	<i>Accueil en structure selon calendrier</i>
Maternelles & Elémentaires	7h30-18h30	MJC Dans les locaux du périscolaire Encadré par MJC
Jeunesse (Collège et lycée)	8h30-17h30	MJC QG Dans les locaux spécifiques Accueil suivant inscriptions selon programme détaillé.

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ — **Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion****ALSH - PÉRISCOLAIRE**

THÈME	Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion
PÉRIODE	PÉRISCOLAIRE
PROJET D'ANIMATION	Les ambassadeurs de la bienveillance Les ambassadeurs du respect
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	● Promouvoir l'inclusion, le respect des différences et la citoyenneté ● Développer l'empathie, l'écoute et la gestion des émotions ● Sensibiliser à la lutte contre le harcèlement
ACTIVITÉS	● Mise en place d'« ambassadeurs » contre le harcèlement au sein de l'accueil périscolaire ● Création, installation d'un « banc de l'amitié » dans la cour pour éviter l'isolement. ● Utilisation de malles pédagogiques sur la reconnaissance des émotions, la différence. ● Jeux coopératifs quotidiens favorisant l'entraide ● Mini ateliers d'expression corporelle sur le respect des différences
AVEC QUI	● Équipe d'animation périscolaire ● Équipe enseignants et directeurs d'écoles ● Référent harcèlement de l'école ● Intervenants théâtre
ÉVALUATION	● Nombre d'enfants volontaires pour devenir ambassadeurs ● Capacité des enfants à utiliser le « banc de l'amitié » de manière autonome. ● Évolution du nombre de conflits signalés ● Participation aux jeux coopératifs ● Capacité des enfants à nommer une émotion

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ — Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion

ALSH - MERCREDI

THÈME	Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion
PÉRIODE	MERCREDI
PROJET D'ANIMATION	Vivre ensemble
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Favoriser l'ouverture aux autres et au monde • Développer et renforcer la coéducation entre familles, associations et institutions • Libérer la parole des jeunes
ACTIVITÉS	• Ateliers de débat citoyen sur des sujets choisis par les enfants • Ateliers théâtre / danse autour des émotions • Jeu de rôle sur le respect de l'intimité et le consentement, adapté à l'âge
AVEC QUI	• Équipe d'animation • Service jeunesse • Intervenant théâtre
ÉVALUATION	• Participation active aux débats • Qualité et faisabilité des propositions • Évolution du climat de groupe • Retours des enfants sur les ateliers

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ — Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion
ALSH - VACANCES SCOLAIRES

THÈME	Grandir ensemble : citoyenneté, vivre ensemble et inclusion
PÉRIODE	VACANCES SCOLAIRES
PROJET D'ANIMATION	Grandir ensemble, en famille
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Développer et renforcer la coéducation entre les familles, les associations et les institutions • Libérer la parole des jeunes autour du consentement et du respect de l'intimité. • Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap • Créer des liens intergénérationnels
ACTIVITÉS	• Organisation d'un « café des parents » sur la question du harcèlement • Intervention et ateliers de sensibilisation menés par l'association « colosse aux pieds d'argile » (prévention des violences). • Intervention sur l'éducation à la vie affective, adaptée à l'âge • Activités intergénérationnelles : lecture, poèmes, repas partagé, pétanque, jeux... • Journée olympique inclusive : ateliers sportifs de sensibilisation au handicap (parcours fauteuil, cecifoot...)
AVEC QUI	• Équipe d'animation • Intervenant de l'association « colosse aux pieds d'argile ». • MJC, Associations FCPE, APEL • Intervenant éducation à la vie affective • Résidence senior
ÉVALUATION	• Fréquentation du café des parents • Compréhension des notions clés de consentement et de respect corporel • Qualité des échanges intergénérationnels • Changement de regard et aisance des enfants face aux situations de handicap. • Satisfaction des familles • Retours des enfants sur les liens créés

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ S'épanouir et prendre soin de soi
ALSH - PÉRISCOLAIRE

THÈME	S'épanouir et prendre soin de soi
PÉRIODE	PÉRISCOLAIRE
PROJET D'ANIMATION	Un corps qui bouge, un esprit qui grandit
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Favoriser le développement global de l'enfant (physique, psychique et affectif) • Encourager la relaxation, le retour au calme, les temps de repos • Développer l'autonomie et la confiance en soi • Sensibiliser à l'hygiène et au respect du corps
ACTIVITÉS	• Jeux sur la connaissance de son corps et de ses besoins • Séances quotidiennes de temps calmes favorisant le repos type relaxation, yoga pour enfant et sophrologie après l'école. • Aménagement d'un espace d'éveil sensoriel type « snoezelen » pour le bien-être. • Ateliers ludiques autour de l'hygiène
AVEC QUI	• Équipe d'animation • Professionnels de santé partenaires (sophrologue, orthophoniste ou intervenants extérieurs) • Infirmière scolaire
ÉVALUATION	• Amélioration de la qualité d'attention et baisse de la nervosité sur les temps d'accueil. • Capacité des enfants à s'approprier les techniques simples de respiration en autonomie. • Autonomie observée dans les gestes d'hygiène

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ S'épanouir et prendre soin de soi
ALSH - MERCREDI

THÈME	S'épanouir et prendre soin de soi
PÉRIODE	MERCREDI
PROJET D'ANIMATION	À l'écoute de mon corps
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Apprendre à connaître son corps, ses capacités, ses besoins et ses limites • Encourager l'activité physique et les temps de repos • Développer l'autonomie, l'estime de soi et dédramatiser l'erreur • Sensibiliser à l'usage des écrans
ACTIVITÉS	• Ateliers danse « à l'écoute de son corps » (Cie Transit) • Atelier alimentation et équilibre alimentaire parents/enfants • Temps d'échange sur l'usage des écrans, la santé mentale
AVEC QUI	• Cie Transit • Nutritionniste • Équipe d'animation • Parents d'élèves
ÉVALUATION	• Retours des enfants sur les ateliers • Adoption de nouveaux réflexes alimentaires • Niveau de participation • S'occuper sans écran

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ S'épanouir et prendre soin de soi
ALSH - VACANCES SCOLAIRES

THÈME	S'épanouir et prendre soin de soi
PÉRIODE	VACANCES SCOLAIRES
PROJET D'ANIMATION	Grandir en confiance
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Prendre soin de son corps, encourager la pratique d'activités physiques diversifiées • Sensibiliser aux dangers de la surexposition aux écrans • Développer la notion de consentement, l'estime de soi et le droit à l'erreur
ACTIVITÉS	• Interventions de clubs sportifs, kinésithérapeute, nutritionniste • Dépistages ARS/PMI, orthophoniste, dentiste, sophrologie • Stage de danse axé sur l'expression du corps et du rythme • Défis collectifs « journées sans écran » avec grands jeux de plein air ou marathon de jeux de société. • Atelier d'expression théâtrale pour aborder la question de l'image de soi, du changement, de l'adolescence.
AVEC QUI	• Clubs sportifs • ARS / PMI • Partenaires de santé • Associations spécialisées (écrans)- • Théâtre des Collines
ÉVALUATION	• Retours qualitatifs des familles • Capacité des jeunes à proposer des alternatives d'amusement en dehors des écrans. • Aisance corporelle et créativité observées lors des restitutions chorégraphiques ou théâtrales.

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
ALSH - PÉRISCOLAIRE

THÈME	Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
PÉRIODE	PÉRISCOLAIRE
PROJET D'ANIMATION	Voyage au fil des livres
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Encourager l'autonomie, la curiosité et la coopération • Valoriser la lecture, l'expression orale, écrite, l'argumentation • Développer l'ouverture culturelle, l'esprit critique des jeunes face aux écrans et aux réseaux sociaux.
ACTIVITÉS	• Partenariat avec la médiathèque : prêts et animations régulières • Ateliers lecture et expression orale • Ateliers ludiques de décryptage des images et des fausses informations
AVEC QUI	• Médiathèque • Ludothèque • Équipe d'animation
ÉVALUATION	• Capacité des enfants à vérifier une source d'information de manière simple • Participation aux ateliers • Aisance à l'oral des enfants

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
ALSH - MERCREDI

THÈME	Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
PÉRIODE	MERCREDI
PROJET D'ANIMATION	Sur les traces de notre patrimoine et à la découverte du monde
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	● Faire découvrir le patrimoine local, les sciences, les arts et les cultures différentes ● Stimuler la curiosité, l'imaginaire et la créativité, valoriser la lecture ● Développer l'esprit critique, notamment face aux écrans et réseaux sociaux
ACTIVITÉS	● Jeu de découverte de la ville sous forme de jeux de piste ● « Journées découvertes des cultures » avec ateliers culinaires, contes traditionnels, musiques du monde ● Visite des expositions au Domaine des Clévos ● Atelier « Printemps des poètes » avec lecture multi langues ● Temps d'échange sur les dangers des écrans et réseaux sociaux, ateliers ludiques de décryptage des images et des fausses informations.
AVEC QUI	● Equipe d'animations ● MJC ● Associations
ÉVALUATION	● Participation et restitution du jeu de piste ● Curiosité manifestée et respect des enfants face aux cultures présentées ● Production d'œuvres artistiques collectives inspirées des découvertes ● Retours des enfants sur les visites

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
ALSH - VACANCES SCOLAIRES

THÈME	Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
PÉRIODE	VACANCES SCOLAIRES
PROJET D'ANIMATION	Grande semaine de la découverte
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Favoriser l'ouverture aux autres et au monde • Stimuler la curiosité et l'esprit d'équipe par le jeu • Développer l'esprit critique face aux écrans et réseaux sociaux
ACTIVITÉS	• Journée découverte des cultures avec intervenants de cultures différentes • Cinéma de plein air, vidéo-club, chemin des artistes • Conférence et journée sans écran (EDUC ECRANS, APEL) • Ateliers parents/enfants culturels et artistiques • Ateliers ludiques de décryptage des images et des fausses informations
AVEC QUI	• EDUC ECRANS • FCPE / APEL • Intervenants culturels et associatifs
ÉVALUATION	• Restitution des connaissances acquises sur le patrimoine sous forme de quiz. • Niveau de participation • Retours sur la journée sans écran, capacité à imaginer des activités d'équipe.

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Agir pour son territoire et son environnement
ALSH - PÉRISCOLAIRE

THÈME	Agir pour son territoire et son environnement
PÉRIODE	PÉRISCOLAIRE
PROJET D'ANIMATION	Petits gestes, grande planète
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable • Sensibiliser concrètement au tri sélectif et à la réduction des déchets • Promouvoir l'alimentation locale et les bons gestes écologiques. • Encourager la citoyenneté et le respect de l'environnement • Faciliter les acquisitions dans une démarche de continuité éducative
ACTIVITÉS	• Mise en place de pesées des restes alimentaires à la cantine pour lutter contre le gaspillage. • Mise en place de la collecte d'eau potable non utilisée pour arroser les plantes/arbres. • Ateliers pratiques et ludiques sur le tri des emballages, et la valorisation du compostage. • Sensibilisation aux écogestes, création d'affiches de sensibilisation destinées aux copains de l'école pour inciter aux écogestes • Mini fresque du climat adaptée à l'âge des enfants
AVEC QUI	• Équipe d'animation • Agents de restauration • Ambassadeur du tri – SYTRAD – ADEME • Associations spécialisées
ÉVALUATION	• Baisse mesurable du poids des déchets alimentaires collectés • Diminution des erreurs de tri dans les poubelles de l'école • Résultats du quizz écogestes

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Agir pour son territoire et son environnement

ALSH - MERCREDI

THÈME	Agir pour son territoire et son environnement
PÉRIODE	MERCREDI
PROJET D'ANIMATION	Explorateurs de la nature
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Sensibiliser à la protection de l'environnement et de la nature, développer le respect de la nature, de la faune et de la flore locales • Sensibiliser à la protection des cours d'eau, des espaces naturels. • Promouvoir les déplacements doux
ACTIVITÉS	• Sortie nettoyage des bords de la Véore / de la rivière • Visite des Ramières à Allex, animation nature (MJC) • Fabrication et installation de nichoirs à oiseaux et hôtel à insectes dans les parcs locaux. • Atelier pedibus dans le cadre de la fête du vélo
AVEC QUI	• MJC • LPO Drôme • Associations spécialisées
ÉVALUATION	• Quantité de déchets collectés et triés lors de l'opération nettoyage des bords de rivière • Capacité des enfants à identifier quelques espèces d'oiseaux, d'insectes. • Assiduité des enfants dans le suivi et l'observation des nichoirs installés

Exemple de fiche activité

FICHE ACTIVITÉ Agir pour son territoire et son environnement

ALSH - VACANCES SCOLAIRES

THÈME	Agir pour son territoire et son environnement
PÉRIODE	VACANCES SCOLAIRES
PROJET D'ANIMATION	Le défi climat et Mobilité douce
OBJECTIF(S) VISÉ(S)	• Sensibiliser à la qualité de l'air, au tri des déchets et aux écogestes • Faire connaître les risques majeurs et le patrimoine naturel • Favoriser l'engagement citoyen et la responsabilité individuelle et collective • Promouvoir l'usage des déplacements doux (vélo, marche) et la sécurité • Sensibiliser à la gestion de l'eau (anti-gaspillage)
ACTIVITÉS	• Journée de la qualité de l'air et « fresque de l'air » (ATMO Auvergne-Rhône-Alpes) ou « fresque du climat junior » • Ateliers / exposition / débat sur les risques majeurs • Spectacle jeune public suivi d'un atelier-échange (Théâtre des Collines, Cie Transit) • Découverte de la nature (parc de Lorient) • Atelier de maniabilité vélo, mécanique participative, sécurité routière. • Organiser une journée sans voiture
AVEC QUI	• Equipe d'animation • ATMO Auvergne-Rhône-Alpes • Police municipale / Gendarmerie • Théâtre des Collines / Cie Transit • LPO Drôme
ÉVALUATION	• Capacité des participants à expliquer au moins 2 causes et solutions face au réchauffement climatique (cf fresque) • Maîtrise des règles de sécurité routière élémentaires lors des sorties vélo • Connaissances acquises sur les risques majeurs • Niveau de participation des familles à l'action « journée sans voiture ou co-voiturage »

Fiche Evaluation

Date ou période :

IDENTIFICATION DE L'ACTION

Référent de l'action (structure/nom)			
Nom de l'action			
Thématique :			
☐ Grandir ensemble	☐ Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde		
☐ S'épanouir et prendre soin de soi	☐ Agir pour son territoire et son environnement		
Quel est l'objectif de l'action ?			
Nombre de participants :			
Public concerné :			
☐ Petite enfance	☐ Maternelle	☐ Élémentaire	☐ Jeunes
☐ Familles	☐ Intergénérationnel		
☐ Autres typologies (préciser) :			

BILAN DE L'ACTION

Moyen mobilisé : (organisation, matériel, ressources humaines ...)
Partenaires :
Ce qui a bien fonctionné :
Les difficultés rencontrées :
Les améliorations envisagées :
L'action est-elle à reconduire ? ☐ Oui ☐ Avec adaptation ☐ Non

CRITERES D'EVALUATION (à compléter selon thématique)
 Evaluer de 0 à 5 (5 étant une réussite)

	Evaluation	Observations
Les objectifs de l'activité ont été atteints (objectif éducatif et pédagogiques)	0 1 2 3 4 5	
Les enfants ont participé activement	0 1 2 3 4 5	
L'activité a favorisé les échanges et le vivre ensemble	0 1 2 3 4 5	
Tous les enfants ont pu participer (inclusion, adaptation, accessibilité).	0 1 2 3 4 5	
Les enfants ont développé de nouvelles connaissances ou compétences	0 1 2 3 4 5	
Les enfants ont pris des initiatives ou fait des choix	0 1 2 3 4 5	
Les moyens mobilisés sont suffisants	0 1 2 3 4 5	
	0 1 2 3 4 5	
	0 1 2 3 4 5	
	0 1 2 3 4 5	
	0 1 2 3 4 5	

Exemples d'indicateurs spécifiques par thématique

Grandir ensemble	S'épanouir et prendre soin de soi
les enfants coopèrent entre eux les conflits diminuent pendant l'activité chacun trouve sa place dans le groupe les différences sont respectées les enfants prennent la parole.	les enfants expriment leurs émotions ils prennent confiance en eux ils connaissent quelques gestes favorables à leur santé ils sont acteurs de leur bien-être.
Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde	Agir pour son territoire et son environnement
les enfants découvrent quelque chose de nouveau ils posent des questions ils expérimentent ils développent leur curiosité.	les enfants connaissent leur commune ils participent à une action concrète ils adoptent un comportement écoresponsable ; ils comprennent l'intérêt de préserver leur environnement

Observations :

Plan Mercredi



Organisation hebdomadaire des temps scolaires et périscolaires

Les enseignements de la semaine scolaire sont répartis sur huit demi-journées pour un volume hebdomadaire de 24 heures. Cette répartition permet le maintien d'une qualité éducative, des activités périscolaires proposées sur les temps du matin et du soir ainsi que sur les temps du mercredi en cohérence avec le projet d'école.

Périodes	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	MERCREDI
7h15-8h30	Vie Scolaire et Animations accueil périscolaire du matin <i>Dans les locaux du périscolaire Encadré par équipe animation</i>				Accueil de loisirs pour les 3/13 ans de 7h30 à 18h30 <i>Dans les locaux du périscolaire Encadré par l'équipe vie scolaire et animations</i>
8h30-11h30					
11h30-13h30	Vie Scolaire et Animations pause méridienne <i>Temps de repas et temps libre encadré par équipe animation</i>				
13h30-16h30	TEMPS SCOLAIRE DE CLASSE				
16h30-18h30	Vie Scolaire et Animations accueil périscolaire du soir <i>Dans les locaux du périscolaire Encadré par équipe animation</i>				

L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et résidant la commune et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par du personnel qualifié. S'il constitue un service important rendu aux familles afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, il a aussi une vocation essentielle : celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société.

L'organisation de l'accueil périscolaire prend en compte la connaissance de l'enfant et tient compte des aspects physiologiques, psychologiques, affectifs, sociaux et culturels.

Encadrement et Direction :

La Direction de l'accueil de loisirs périscolaire est assurée par un agent qualifié, titulaire du BPJEPS Loisirs tout public.

Encadrement :

Mercredi : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Organisation de l'accueil du mercredi

Temps périscolaire du mercredi : le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription

- le matin jusqu'à 13h30
- en journée complète
- ou seulement l'après-midi depuis **septembre 2019**, pour répondre à la demande de familles.

L'accueil de loisirs périscolaire du Village dispose d'un agrément de la DDCS pour 132 places, dont 42 pour les enfants de moins de 6 ans, et 90 pour les plus de 6 ans.

Le centre de loisirs accueille **chaque mercredi** en moyenne 30 enfants de maternelle et 28 enfants de plus de 6 ans.

S'agissant du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire, les montants des participations des familles sont modulés selon leurs ressources.

Les objectifs :

Les objectifs éducatifs suivant ont été fixés par le PEDT :

- Grandir ensemble
- Découvrir, apprendre et s'ouvrir au monde
- S'épanouir et prendre soin de soi
- Agir pour son territoire et son environnement

Avec pour objectif complémentaire d'aider les familles à concilier au mieux vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, activités, jeux. Outre les propositions d'activités encadrées, des temps libres sont proposés pendant lesquels l'enfant est l'initiateur de son jeu. D'autres temps dits calmes permettent aux enfants de se retrouver dans différents espaces pour jouer ou se détendre, voire se reposer.

L'évaluation :

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que la consultation initiale ou sa mise en œuvre. Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises.

Tout au long de la mise en œuvre du Plan Mercredi, les outils du PEDT seront utilisés (fiche action et fiche évaluation) afin d'évaluer le dispositif.